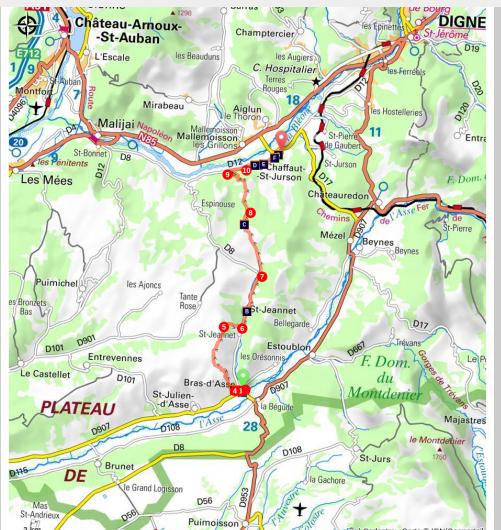


ETAPE 8 - BRAS-D'ASSE - LE CHAFFAUT - Sur le GR® 69 La Routo®

Bras-d'Asse



Troupeau dans la vallée de l'Asse (©DR)

Des hauteurs de l'Asse aux rives de la Bléone, entre ruines, bois et hameaux oubliés.

D'une rivière à une autre, la randonnée commence par une grimpette sur le plateau des "plaine" puis la descente et la traversée d'une vallée agricole avant de poursuivre pour rejoindre la Bléone

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 6 h

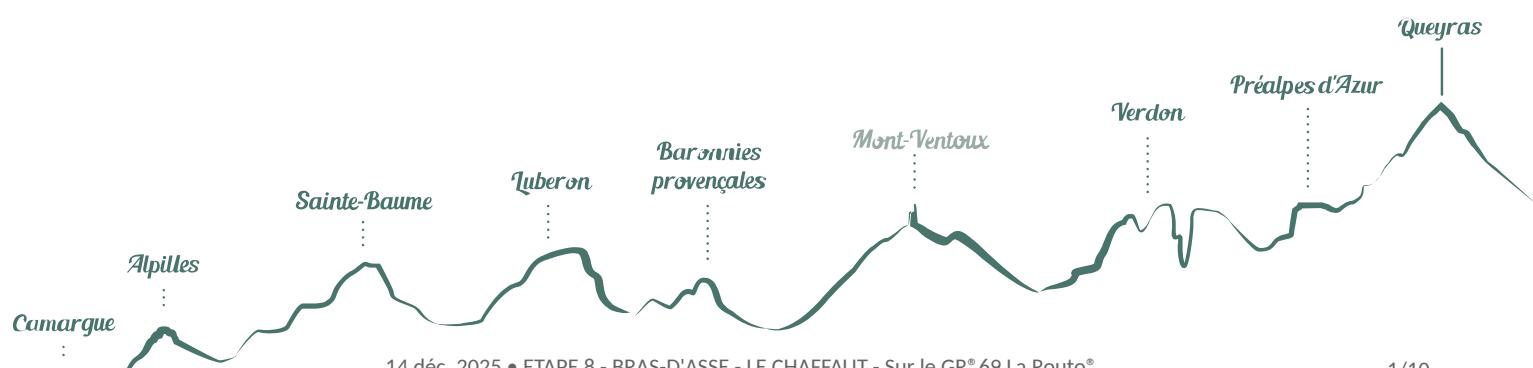
Longueur : 20.6 km

Dénivelé positif : 646 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Elevage et pastoralisme, Patrimoine et histoire, Savoir-faire



Itinéraire

Départ : Mairie de Bras-d'Asse

Arrivée : Eglise Saint-Barthélémy, Le Chaffaut

Balisage :  GR®

Dos à la mairie, longer à droite la route des Oraisonis jusqu'au panneau directionnel "Chemin du Brusquet" en sortie de village.

1- Au panneau, tourner à gauche, puis de nouveau à gauche quelques dizaines de mètres plus loin.

2- Traverser la route du Vieux Bras et poursuivre tout droit.

3- Continuer le long du sentier en coupant la route qui monte au vieux village.

4- Bifurquer sur la gauche, continuer par la route sur 4,5 km en passant derrière le village en ruine, puis poursuivre le long du plateau par la piste jusqu'au poteau "Flèche des Plaines".

5- Prendre à droite, descendre, puis emprunter le sentier en sous-bois à gauche pour une forte descente vers la chapelle Saint-Jean.

6- Arriver au cimetière, bifurquer sur la gauche puis de nouveau à gauche en direction de la D8. La longer pendant environ 3 km en passant par Les Contes, Le Goudan et Le Bel Air.

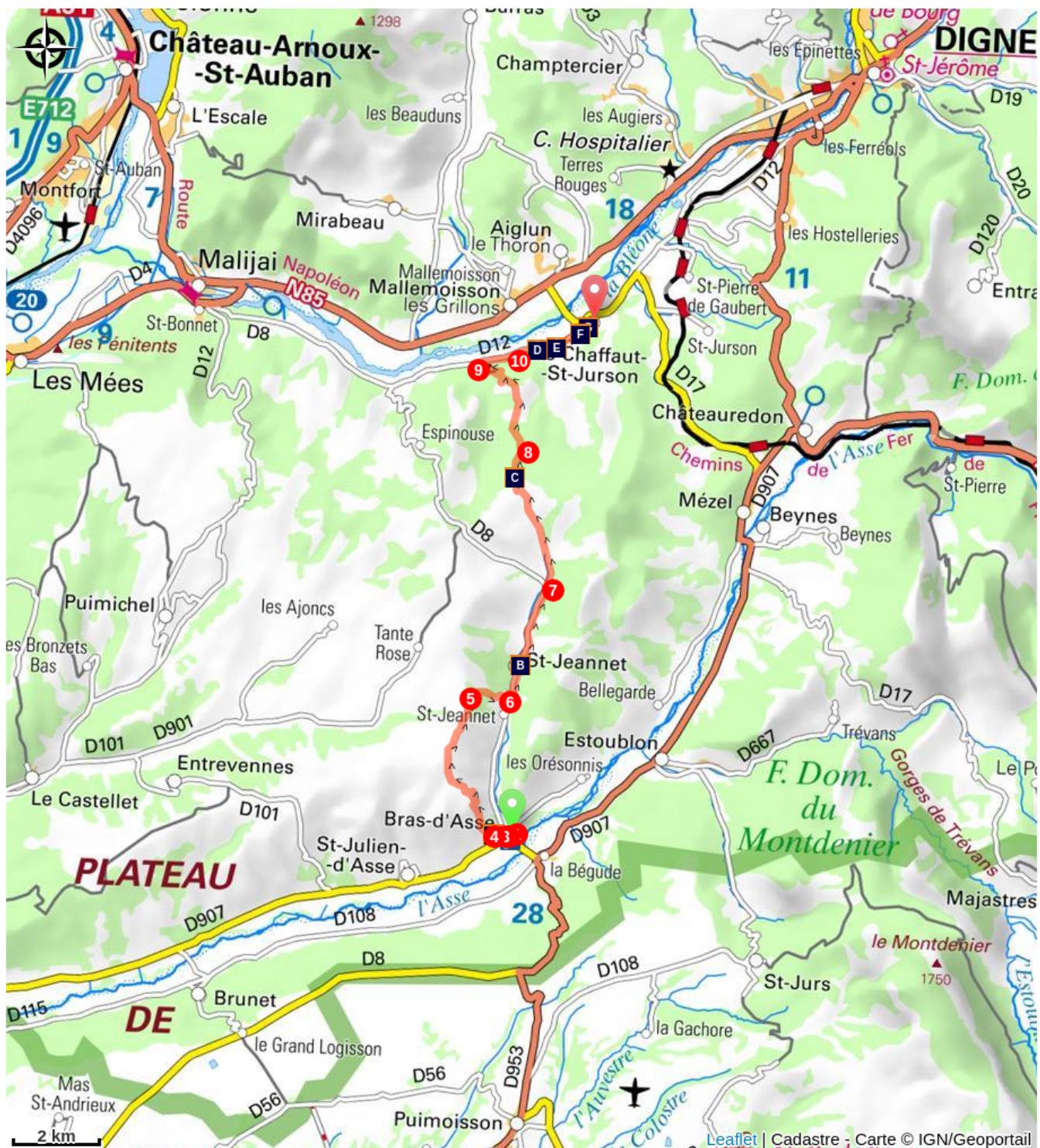
7- Au pont de Vaumène, quitter la D8 et poursuivre par la route en face. Longer la ferme de Chemillier, et à la hauteur de la ferme du Brusc, poursuivre le GR® sur 1,8 km.

8- À l'intersection, laisser la route à droite et continuer à gauche par la piste. Traverser le hameau abandonné de Lagremuse et descendre jusqu'à la D12.

9- Au niveau de la route, bifurquer à droite sur 10 m, puis prendre le chemin à gauche et longer la D12 (prudence, circulation !).

10- Poursuivre par la D12, traverser le lycée agricole de Carmejane et arriver au centre du Chaffaut, du côté du château et de l'église Saint-Barthélémy.

Sur votre chemin...



 Le vieux Bras d'Asse (A)

 Vexation et usurpation (C)

 De la boule ... à zero (E)

 Le Comte est bon (G)

 La transhumance, entre révolution et restauration (B)

 L'école des bergers (D)

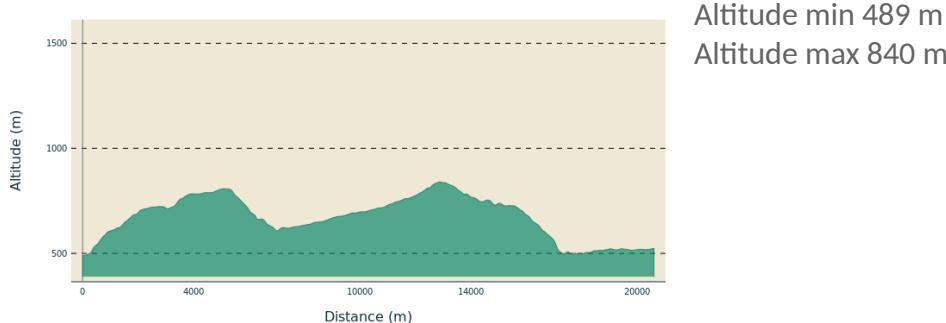
 Un village de Haute-Provence (années 1960) (F)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Entre les points 8 et 10 : prudence lors de la traversée de la D12 (route fréquentée).
- CONDITIONS METEO : je vérifie la météo avant de partir et je reporte si nécessaire. Je privilégie le printemps ou l'automne pour randonner.
- EQUIPEMENT ITINERANCE : je pars tôt, bien protégé du soleil (chapeau, lunettes, crème solaire) et avec minimum 1,5L d'eau/jour (idéalement 3L). Je ne bois pas l'eau des torrents. Je porte des chaussures montantes, un pantalon, et mon sac (moins de 50L pour une journée, plus pour bivouac) contient des vêtements chauds, une cape de pluie, une carte IGN 1:25 000, une boussole, une lampe frontale, une couverture de survie, une petite pharmacie et un sifflet.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).
- ZONE PASTORALE (début juin-fin juillet) : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les [bons réflexes à adopter face aux chiens de protection](#) et regarder la [vidéo sur les chiens des moutons](#).

Profil altimétrique



Accès routier

À 33 km au nord-est de Gréoux-les-Bains, suivre la RD8 via Valensole et La Bégude, puis prendre la D907 jusqu'à Bras-d'Asse.

Parking conseillé

Parking de la mairie, Bras d'Asse

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Verdon -
Domaine de Valx



Domaine de Valx, 04360 Moustiers-Sainte-Marie

info@parcduverdon.fr

Tel : +33 (0)4 92 74 68 00

<http://www.parcduverdon.fr/>

OT Aups

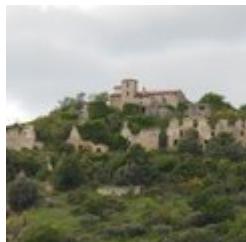
Place Martin Bidouré , 83630 Aups

aups83@wanadoo.fr

Tel : 04 94 84 00 69

<http://www.aups-tourisme.com/>

Sur votre chemin...



Le vieux Bras d'Asse (A)

Quatre armées s'affrontaient : celle du roi, celle du duc de Savoie, celle des catholiques et celle des protestants. Les villages étaient tour à tour conquis, puis repris. Le vieux village de Bras-d'Asse, alors flanqué de quatre tours et de remparts ceinturant les habitations, aurait été repris par un chef catholique. En effet, le baron de Bras d'Escalis, ainsi que son voisin le seigneur d'Espinouse, avaient fait cause commune avec les huguenots. Les remparts et le château furent alors détruits.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



La transhumance, entre révolution et restauration (B)

Un texte décrit le déplacement saisonnier des troupeaux de moutons et de chèvres dans les montagnes des Alpes, où ils paissent sur les riches prairies après la fonte des neiges en juin. Les propriétaires délimitent les terrains le long de la route pour éviter les dommages causés par les animaux, qui sont surveillés par des bergers. Ces derniers organisent les troupeaux pour traire les brebis et les chèvres et fabriquer des fromages. Les muletiers viendront récupérer les fromages à la fin de la saison.

Crédit photo : ©Emmanuel Breteau



Vexation et usurpation (C)

Le tableau pastoral dressé par Martin, directeur des Ponts et Chaussées des Basses-Alpes en 1791, ne résiste pas à l'épreuve des faits. Dès 1798, l'administration départementale, puis en 1818 l'administration préfectorale, signalent les « vexations » subies par les conducteurs de troupeaux. Certains riverains, ayant usurpé les carrières durant la Révolution, exigent des « indemnités indues et arbitraires ». Les bergers, eux, ne comprenaient pas se laisser tondre la laine sur le dos !

Crédit photo : ©Emmanuel Breteau



● L'école des bergers (D)

Au centre de formation de Carmejane, les futurs bergers et vachers transhumants apprennent les gestes essentiels du métier : conduire et alimenter le troupeau, surveiller et soigner les animaux, utiliser et entretenir les équipements pastoraux. On y aborde aussi la connaissance et la gestion des milieux, la mise en place de moyens de protection face à la prédateur, ou encore les techniques de manipulation et de déplacement des bêtes. La formation prépare aussi à organiser sa vie quotidienne dans des conditions souvent exigeantes, à s'insérer dans les dynamiques économiques locales et à valoriser durablement les ressources pastorales.

Crédit photo : ©DR - CFPPA Carmejane



● De la boule ... à zero (E)

Chaque printemps, avant le grand départ vers les estives, vient le moment de la tonte. Ce geste ancestral, à la fois technique et symbolique, allège les moutons de leur épaisse toison, leur offrant un véritable soulagement à l'approche des chaleurs estivales. Les bergers s'appliquent à retirer la laine devenue dense et emmêlée, préparant ainsi les bêtes pour la transhumance. Mais au-delà de l'aspect pratique, la tonte est aussi un temps fort du calendrier pastoral : un moment de rencontre, d'entraide et de transmission, où la communauté se retrouve autour de gestes partagés.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



● Un village de Haute-Provence (années 1960) (F)

Dans la plaine de la Bléone, entre champs de lavande et tournesols, s'étire Le Chaffaut-Saint-Jurson, un village provençal aux allures typiques. Un majestueux cyprès veille sur le lavoir couvert de tuiles romanes, tandis qu'à quelques pas, l'église du XVIIe s. abrite un précieux ciboire en argent du XIe s. La rue principale, bordée de maisons crépies aux volets bleus et de granges en pierre du pays, témoigne d'un charme ancien préservé. Autour, de coquets pavillons récents ponctuent le paysage, témoins de la vie paisible qui anime encore aujourd'hui ce coin de Provence.

Crédit photo : ©DR



⚠ Le Comte est bon (G)

Mais la véritable "star" du village reste sans conteste le château de la Gremuse. Cette massive bâtie carrée, un peu décrépite mais toujours imposante, veille sur un petit parc arboré et quelques dépendances. Erigé au XVe s. sous l'Ancien Régime, il a conservé une superbe porte cloutée, témoin de son histoire. Aujourd'hui encore, le château appartient à un comte, qui ouvre volontiers ses portes aux visiteurs... lorsqu'il est de passage au village. Les curieux et passionnés de patrimoine auront donc tout intérêt à guetter sa venue !

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

